### AR Prefecture

016-251602595-20240315-DELIB18\_24-DE Reçu le 22/03/2024



# SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

## Comité Syndical du 15 mars 2024

Délibération n°18/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 27 février 2024.

Membres présents: messieurs Philippe BOUTY, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Mesdames Martine PINVILLE, Nelly VERGEZ, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés: messieurs Michel CARTERET, Jérôme SOURISSEAU, Mesdames Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Stéphanie GARCIA (Pouvoir à monsieur François BONNEAU).

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent ou excusé: monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Nelly VERGEZ.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	9
Votants	12

## <u>Objet</u>: Partenariat KissKissBankBank / Pôle Image Magelis pour l'organisation de la Game Cup 2024

KissKissBankBank, pionnier du financement participatif en France de projets créatifs, associatifs ou entrepreneuriaux, a imaginé, avec la Banque Postale et Jeu Vidéo Magazine, La Game Cup, première Coupe de France de la création indépendante de jeux vidéo. Ce concours s'organise en 3 phases : l'appel à projets avec les candidatures, la sélection des projets par un jury et la cérémonie finale de remise des prix.

La Game Cup a pour objectif de repérer, accompagner et révéler les acteurs émergents du secteur, en mettant à leur disposition les outils nécessaires à leur développement, grâce à l'implication d'un panel de partenaires et d'encourager la création en répondant aux problématiques de financement, de visibilité médiatique, de développement et de distribution.

Le bilan de la 4ème édition, dont la cérémonie finale s'est tenue le jeudi 5 octobre 2023 à Angoulême au Cnam-Enjmin, témoigne de la vitalité de la création vidéoludique en France et légitime la Game Cup dans le paysage des événements incontournables pour tous les créateurs :

#### AR Prefecture

016-251602595-20240315-DELIB18\_24-DE Reçu le 22/03/2024

- 70 projets de jeux vidéo candidats à l'appel à projets [67 en 2022]
- 6 395 votes en ligne sur les deux phases de votes (4 313 en 2022)
- +250 participants présents à la cérémonie finale à Angoulême le 5 octobre (idem 2022)
- 56 000 vues de la finale en direct sur les réseaux sociaux + 19 000 vues du stream sur Twitch (contre 133K en 2022 incluant le replay et 2K sur Twitch)

Le Pôle Image Magelis, qui joue un rôle prépondérant dans le développement de la filière image sur le territoire, mène des opérations de promotion spécifiques pour la filière du jeu vidéo au niveau local et régional. La région Nouvelle-Aquitaine et le Cnam-Enjmin ont montré un intérêt pour la Game Cup et se sont associés au Pôle Image pour l'organisation de la cérémonie finale à Angoulême.

Le Pôle Image Magelis souhaite poursuivre en 2024 son partenariat avec KissKissBankBank et contribuer à la création de la cinquième édition de la Game Cup avec l'organisation de la phase finale de l'événement à Angoulême, prévue début octobre 2024 (date à confirmer). Néanmoins, étant donné la maturité de l'événement, Magelis souhaite réduire sa contribution.

Le budget prévisionnel de la Game Cup 2024 est estimé à 165 000 € HT.

La couverture médiatique dont bénéficiera la Game Cup contribuera au rayonnement du Pôle Image Magelis et à son positionnement dans l'industrie du jeu vidéo.

Le Pôle Image Magelis pourrait s'associer à KissKissBankBank, organisateur de l'événement, dans le cadre d'une convention de partenariat précisant le soutien financier de 25 000€ (contre 50 000 € en 2023) apporté par Magelis ainsi que les droits et obligations des parties.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuvent le principe et les termes de la convention de partenariat établie entre KissKissBankBank et le Pôle Image Magelis, constitutive d'un soutien financier de 25 000 €, pour l'organisation de la Game Cup 2024;
- autorisent monsieur le Président à la signer ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire du fait de sa publication le 22 mars 2024 et de sa transmission au représentant de l'Etat le 22 mars 2024 (Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 22 mars 2024

Signé: Le Président

Le Président, Philippe BOUTY

I Ailine Boom